



• KYVA SAS

Vos droits RGPD

Dernière mise à jour : mai 2025

1. Vos droits sur vos données

En application du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et de la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits suivants concernant vos données personnelles traitées par KYVA :

- **Droit d'accès**

Obtenir la confirmation que vos données sont traitées et en recevoir une copie complète.

- **Droit de rectification**

Faire corriger des données personnelles inexactes ou incomplètes vous concernant.

- **Droit à l'effacement**

Demander la suppression de votre compte et de l'ensemble de vos données personnelles.

- **Droit à la portabilité**

Recevoir vos données dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine.

- **Droit d'opposition**

Vous opposer au traitement de vos données fondé sur l'intérêt légitime de KYVA.

- **Droit à la limitation**

Demander la suspension temporaire d'un traitement dans les situations prévues par le RGPD.

2. Comment exercer vos droits

Envoyez votre demande par email à : privacy@kyva.fr

Merci d'indiquer dans votre message :

Votre nom et prénom

L'adresse email associée à votre compte KYVA

La nature précise de votre demande (accès, rectification, suppression, etc.)

Nous répondons dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de votre demande. Une pièce d'identité pourra être demandée afin de vérifier votre identité avant traitement.

3. Suppression de compte

Vous pouvez supprimer votre compte directement depuis la plateforme :

Paramètres → Compte → Supprimer mon compte. Vous pouvez également en faire la demande par email à privacy@kyva.fr.

Suite à votre demande de suppression :

L'accès à votre compte est révoqué immédiatement.

Vos données personnelles et vos documents sont définitivement supprimés dans un délai de 30 jours.

Les logs d'activité sont anonymisés : les événements sont conservés sans identification possible.

Si vous êtes fournisseur : les donneurs d'ordres ayant accès à votre Passeport perdent immédiatement cet accès.

Si vous êtes donneur d'ordres : les invitations en attente que vous avez envoyées sont annulées.

4. Accès d'un donneur d'ordres à votre Passeport

En tant que fournisseur, vous contrôlez à tout moment quels donneurs d'ordres ont accès à votre Passeport. Vous pouvez révoquer cet accès depuis :

Paramètres → Accès partagés.

La révocation est immédiate : le donneur d'ordres concerné ne peut plus consulter votre Passeport ni vos documents dès que vous avez confirmé la révocation.

5. Droit de recours auprès de la CNIL

Si vous estimez que le traitement de vos données personnelles par KYVA ne respecte pas la réglementation, vous avez le droit d'adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) :

En ligne : cnil.fr/fr/plaintes

Par courrier : CNIL, 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07

Nous vous encourageons à nous contacter en premier lieu à privacy@kyva.fr. Nous nous engageons à traiter toute demande sérieusement et dans les délais légaux.

6. Responsable du traitement

KYVA SAS

Délégué à la protection des données : privacy@kyva.fr

Pour une description complète des données collectées, de leurs finalités et de leur durée de conservation, consultez notre [Politique de confidentialité](#).